



Communiqué de presse n° 147

LA CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DES RETRAITÉS RESTE MOBILISÉE

Dans le contexte créé par la dissolution de l'Assemblée nationale, la Confédération Française des Retraités qui porte la voix de 16 millions de retraités rappelle quelques grands principes auxquels elle est particulièrement attachée.

Dans le domaine de la retraite, la CFR soutient tout ce qui contribue à la convergence des différents régimes, qu'il s'agisse des droits propres ou de la réversion. Même si l'instauration d'un système universel de retraite qui aurait permis de traiter tous les retraités de la même façon n'a pu être réalisée, il s'agit là de progresser vers une plus grande équité.

Elle revendique par ailleurs que les pensions soient, a minima, indexées sur les prix, alors que les chiffres attestent une perte de pouvoir d'achat continue tout au long de ces dernières années.

La CFR souhaite également que le Parlement soit, le plus rapidement possible, saisi de textes concernant l'autonomie, le grand âge, la fin de vie et l'emploi des seniors. Il serait regrettable que, sur ces sujets de société, les mesures qui s'avèrent indispensables soient à nouveau différées.

18 juin 2024

Pierre ERBS
Président de la CFR

La Confédération Française des Retraités est constituée des 6 principales organisations de retraités :
Association Nationale des Retraités, Confédération Nationale des Retraités des Professions Libérales –
Fédération Nationale des Associations de Retraités - Générations Mouvement Fédération Nationale -
Groupement CNR-UFRB - Union Française des Retraités